

**OBJET : TARIFS POUR LA
LOCATION DES SALLES DE
RÉUNION**

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise
2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : Mercredi 4 mars 2026

<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 36 Présents : 28 Pouvoirs : 2 Votants : 30 <u>Résultat des votes :</u> Pour : 30 Abstention : 0 Contre : 0	<u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u> Hervé BUTTARD (Corbel) ; Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genébros) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Maryline ZANNA (Saint-Thibaud-de-Couz) ; <u>Pouvoirs :</u> Bruno GUIOL à Williams DUFOUR ; Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR.
---	--

CONSIDÉRANT la compétence développement économique de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ;

CONSIDÉRANT le choix de la Communauté de Communes de proposer aux entrepreneurs et aux usagers une alternative à la location de bureau permanente à travers des locations ponctuelles venant compléter la mise en place d'un espace de coworking et la domiciliation d'entreprise ;

CONSIDÉRANT l'ouverture de l'espace de coworking au sein du pôle tertiaire ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission économie du 05/02/2026 ;

CONSIDÉRANT les nouveaux tarifs HT proposés pour les différents espaces à la location :

	ANCIEN tarif demi-journée	NOUVEAU tarif demi-journée	ANCIEN tarif 1 journée	NOUVEAU tarif 1 journée
Salle Sud	15	20	20	25
Salle Nord	25	30	40	50
Salle Ouest	40	50	60	75
Salle du conseil	60	75	80	100
Privatisation espace coworking	60	100	80	150

CONSIDÉRANT la fin de la gratuité pour la première location d'une salle pour les entreprises ayant leur siège social sur le territoire : elles bénéficieront uniquement d'une réduction de 50% du tarif normal pour la première location (pour les locations suivantes c'est le tarif ci-dessus qui s'appliquera) ;

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président,

➤ **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ.**

- **VALIDE** les nouveaux tarifs HT applicables à compter du 01/04/2026 pour l'espace de coworking et les salles de réunion à la location.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents inhérents à cette décision.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 17/03/2026

La Présidente,
Anne LENFANT.